

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
06/09/2016	08/11/2016	F09316P0179

1. Intitulé du projet

Réalisation de la ZMEL Saint Anne au nord de l'île Sainte Marguerite

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville de Cannes

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

FIORENTINO Christophe Adjoint à l'urbanisme, au patrimoine communal
à la gestion portuaire et à la conception des délégations de services publics

RCS / SIRET

21016001292000101

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10 g	Il est envisagé de réaliser une zone de mouillage et d'équipements

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Il s'agit de réaliser une zone de mouillage et d'équipements légers pour une trentaine de bateaux de 6 à 25 m au nord de l'île de Sainte-Marguerite.

Cette zone a été choisie car :

- c'est une zone où le mouillage forain représente une forte pression pour les herbiers de posidonie,
 - c'est une zone identifiée comme zone prioritaire dans la stratégie locale de gestion des mouillages des navires de plaisance dans les Alpes maritimes amorcée début 2012 par la DDTM 06,
- De plus, la création de cette ZMEL est une mesure prioritaire identifiée dans le Docob du site Natura 2000 "Baie et Cap d'Antibes - Iles de Lerins".

4.2 Objectifs du projet

Ce projet est réalisé dans le cadre d'une mesure d'accompagnement du projet de confortement des digues Laubeuf et du large du vieux port de Cannes car ce dernier aura un impact sur les herbiers de posidonie et les grandes nacres.

Il s'agit de réaliser une ZMEL pour une capacité de 30 bateaux environ dans une zone où le mouillage forain est actuellement très pratiqué.

L'objectif est d'organiser le mouillage sur la zone afin de réduire les impacts sur les herbiers de posidonie permettant in fine leur restauration.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'amarrage se fait par l'intermédiaire d'une bouée scellée dans le sol par une ancre à vis (sur fonds sableux) ou un scellement (fonds rocheux).

Une bouée intermédiaire évite le ragage du fonds par la chaîne. Les bateaux peuvent donc tourner en fonction du vent autour de cette bouée selon un cercle d'évitage dépendant de la taille du bateau et de la profondeur d'ancrage.

Les travaux de pose seront réalisés par des plongeurs pour le scellement des ancres et la pose des bouées et chaînes.

Le matériel utilisé pour la pose des ancres est soit une sorte de tarière hydraulique dans le cas de fonds meubles soit une foreuse manutentionnée directement par les plongeurs dans le cas de fonds rocheux. dans le cas de fonds rocheux un forage est réalisé et l'ancre y sera scellée chimiquement.

Des tests de traction seront ensuite réalisés sur chacun des ancrages pour vérifier la bonne tenue.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation chaque bateau sera amarré à une bouée.

Les bouées seront réparties sur une surface de 5Ha environ comprenant les cercles d'évitage (cf plan joint).

Il est envisagé de pouvoir accueillir :

- 11 bateaux de 6 à 8 m
- 8 bateaux de 8 à 12 m
- 6 bateaux de 12 à 15m
- 3 bateaux de 15 à 20 m
- 2 bateaux de 20 à 25 m

Les ancres à vis (fonds sableux) et/ou scellement (fonds rocheux) seront installées de manière permanente pour la durée autorisée.

Les bouées seront par contre installées de manière temporaire chaque année de mai et octobre.

Les modalités de gestions des déchets seront envisagées.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à :

- un dossier loi sur l'eau (article L 214-1 du code de l'environnement) : rubrique 4.1.2.0 b) de l'article R214-1 du code de l'environnement.
- une dossier d'incidence Natura 2000 (article L414-4 du code de l'environnement)
- une demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime (article L2124-5 et L2124-14 du code de la propriété des personnes publiques
- une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation de l'étude d'impact (article L122-1 du code de l'environnement) : rubrique 10 g de l'article R 122-2 du code de l'environnement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Loi sur l'eau
AOT

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale de la ZMEL	5Ha
Nombre de bateaux	30 bateaux
Taille des bateaux	entre 6 et 25m
Type d'amarrage	à l'évitage sur bouée avec ancrs à vis ou scellement

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Ville de Cannes
1 place Bernard Cornut-Gentille
CS 30140
06414 Cannes CEDEX

Coordonnées géographiques¹

Long. 43°31'27,43"

Lat. 7°02'17,99"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 43°31'27,43"

Lat. 7°02'17,99"

Point d'arrivée :

Long. 43°31'30,08"

Lat. 7°02'33,35"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de travaux de confortement des digues Laubeuf et du Large du vieux port de Cannes.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet concerne une zone maritime qui fait l'objet actuellement de mouillages forains.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le projet est situé en zone NL du PLU de Cannes (modification n°9 approuvée le 22/09/2014). Cette zone est relative à la protection du littoral, du massif de la Croix des Gardes et des boisements importants de la commune.
Toutes les occupations et utilisations du sol sont interdites à l'exception de : [...], aménagements légers, à conditions qu'ils soient nécessaires à la gestion des sites, à leur mise en valeur, notamment économique ou le cas échéant à leur ouverture au public.

Pour les rubriques 33^a à 37^a, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Znieff marine de type 2 : Iles de Lérins
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de mouillage est située dans la bande littorale des 300 m de la commune de Cannes.
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRN de la Ville de Cannes est approuvé : - feu de forêt : 2010 - inondation : 1998
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité du site classé : " L'ensemble de l'île Sainte-Marguerite avec sa forêt, à l'exception du fort et ses dépendances" (17/03/1930)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZSC FR9301573 : Baie et Cap d'Antibes - îles de Lérins Le projet est inclus dans cette zone
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ZMEL est située dans le rayon de 500m du monument historique : "Fort de l'île de Sainte Marguerite avec son four espagnol et la zone militaire qui l'entoure" (27/071927). Il n'est pas situé à proximité d'un site classé au patrimoine de mondial de l'unesco.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La solution technique envisagée repose : - sur un système d'ancre à vis ou scellement dans le rocher: qui permet de réduire la surface de contact avec le fond - d'une bouée intermédiaire empêchant toute possibilité de ragage de la chaîne sur le fond le fond.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise de l'ensemble des points d'ancrage au sol peut être évaluée environ à 0.3 m2 (30 points d'ancrage)
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le risque naturel majeur pour l'installation concerne les tempêtes. L'utilisation de la ZMEL sera saisonnière de mai à octobre (hors période de tempête). A noter toutefois que les bouées seront enlevées en hiver.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un mode de gestion adapté des déchets sera mis en œuvre.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ZMEL étant située dans le rayon de 500m d'un monument historique, l'avis de l'ABF sera demandé.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

L'aire d'influence du projet est la zone entre la côte nord de l'île Sainte-Marguerite et le Port de Cannes.

Dans cette zone, aucun projet n'a fait l'objet récemment (2014-2015) d'un avis de l'autorité environnementale.

On peut noter que le projet de confortement des digues Laubeuf et du large du vieux port de Cannes dans lequel s'inscrit cette ZMEL est en cours de définition (le dossier CNPN a reçu un avis favorable à l'unanimité et le dossier AVP vient d'être remis).

Un effet positif sur l'environnement du présent projet de ZMEL est attendu, aucun effet cumulé avec un autre projet n'est attendu.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La ZMEL de l'île de Sainte Marguerite est une mesure d'accompagnement du projet de confortement des digues Laubeuf et du large du vieux port de Cannes car ce dernier aura un impact sur les herbiers de posidonie et les grandes nacres.

Le projet a pour objectif d'avoir un effet positif sur l'environnement puisqu'il permettra de supprimer les mouillages forains sur la zone de la ZMEL et dans un périmètre plus large (défini dans l'annexe "Points complémentaires"). De plus le projet est conçu pour n'avoir aucun effet sur la qualité de l'eau et les espèces protégées de la zone. Pour s'en assurer plusieurs suivis seront mis en place : macro-déchet, herbier et respect de l'interdiction de mouillage.

Le projet de confortement des digues Laubeuf et du large du vieux port de Cannes fait déjà l'objet en parallèle d'une étude d'impact et d'un dossier CNPN.



8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	<p>Une annexe intitulée "Points complémentaires" permet d'apporter quelques précisions techniques sur le projet.</p> <p>Une autre annexe présente l'implantation du projet sur fond cartographique ainsi que des photos</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Cannes

le

05 Septembre 2016

Signature


